

Aide semencière pour une sécurité semencière

À L'INTENTION DES INTERVENANTS

Mise au point d'une proposition d'aide semencière : examen rapide d'une liste de contrôle à l'intention des intervenants

Les catastrophes ont un effet dévastateur sur les moyens de subsistance du monde agricole et rendent souvent nécessaire un soutien au secteur de la sécurité alimentaire. Même au moment où l'on réfléchit aux besoins immédiats, l'attention est détournée vers l'appui à la reprise des activités agricoles et souvent, cet appui comprend l'assistance semencière. La mise au point de propositions relatives à l'aide semencière est un exercice redoutable pour trois raisons : les interventions axées sur les semences sont complexes et spécifiques selon le contexte, en particulier au lendemain d'une catastrophe ; le temps est court, car il est nécessaire d'obtenir des semences avant la prochaine campagne agricole ; et l'organisme d'exécution qui est le mieux placé pour mettre en œuvre la réponse manque souvent d'expérience et d'expertise en matière de systèmes semenciers et d'analyse de la sécurité semencière.

Cette liste de contrôle vise à aider les agences d'exécution à étudier et fournir une rétrospective aux personnes qui mettent au point des propositions sur le thème de la sécurité semencière. Elle peut aider à déterminer si les propositions ont été inspirées de la base de connaissances relatives à la sécurité semencière, si elles reposent sur une compréhension et une appréciation des systèmes agricoles et des capacités des agriculteurs, et si elles reflètent les meilleures pratiques en matière d'aide semencière. Les personnes qui élaborent des propositions peuvent également s'en servir afin de déterminer la mesure dans laquelle elles ont pris en compte les thèmes clés avant de préconiser une intervention d'aide semencière. Par ailleurs, les bailleurs de fonds peuvent l'utiliser pour compléter d'autres directives relatives à l'étude des projets.

La liste de contrôle pose des questions qui sont uniques et essentielles pour orienter la stratégie relative à la sécurité semencière et la conception de systèmes d'intervention élargis. Il convient d'insister sur le fait qu'il ne s'agit guère d'un manuel sur « la manière de réaliser l'aide semencière ». Le tableau ci-dessous présente divers éléments de cette liste de contrôle. Chacun des critères d'évaluation est ensuite examiné de manière plus circonstanciée.

En travaillant dans le cadre d'un ensemble de critères servant de guides, les intervenants peuvent faire en sorte que toutes les propositions relatives à l'appui au système semencier soient consistantes et aient plus de chances d'atteindre leurs objectifs.

TABLEAU I
Liste de contrôle d'examen rapide

CRITÈRE		Oui	Non	Autres besoins/commentaires
Évaluation				
1	La catastrophe est-elle suffisamment bien décrite, en termes d'ampleur et de détails, pour justifier l'intervention ?			
2	Les systèmes culturaux ex ante ont-ils été décrits suffisamment et fidèlement ?			
3	Les systèmes culturaux ex ante ont-ils été décrits suffisamment et fidèlement ?			
4	Le diagnostic de l'impact de la catastrophe sur la sécurité semencière est-il valable ?			
5	En se fondant sur l'évaluation, est-il approprié et possible d'envisager une intervention relative à l'agriculture pendant la période indiquée ?			
Objectifs et stratégie de l'intervention				
6	Les objectifs proposés pour l'aide semencière sont-ils clairs ?			
7	Les objectifs et la stratégie proposés permettent-ils de résoudre le problème de la sécurité semencière ? • à court terme • à plus long terme			
8	La stratégie proposée est-elle claire et repose-t-elle sur l'expérience passée ?			
9	Les populations ayant besoin d'aide semencière ont-elles été bien ciblées ?			
10	Les choix des filières d'approvisionnement en semences sont-ils clairement expliqués et justifiés ? (Le cas échéant, faire la part des choses entre multiplication et distribution des semences)			
Mise en œuvre et programmation des activités				
11	Au cas où l'on devrait assurer la disponibilité des semences dans le cadre d'une forme quelconque d'aide, les activités visant à garantir la qualité des variétés et des semences sont-elles explicites et suffisantes ?			
12	Le suivi, l'évaluation et le compte rendu sont-ils planifiés et budgétisés ? (Établir une distinction entre l'accent mis à court terme sur les rendements et l'accent mis à plus long terme sur l'impact et l'apprentissage)			
13	Existe-t-il une stratégie de sortie ?			
14	La proposition engage et habilite-t-elle les femmes et les communautés ?			
15	L'expertise et les capacités nécessaires pour la réalisation des objectifs sont-elles disponibles (à la fois au sein de l'institution et via les collaborateurs) ?			
16	Le moment est-il opportun pour la réalisation des objectifs ?			
17	Les effets négatifs possibles ont-ils été prévus (les mesures nécessaires ont-elles été programmées) ?			

Explication des critères de l'examen

1. La catastrophe est-elle suffisamment bien décrite, en termes d'ampleur et de détails, pour justifier l'intervention ?

Avant de s'appesantir sur les systèmes semenciers et agricole, l'on doit avoir une idée des conséquences de la catastrophe, afin de décider si une intervention agricole est tout à fait justifiée. Naturellement, l'ampleur et la portée de la catastrophe doivent être comprises, notamment les détails sur les personnes et les régions affectées. Pour les interventions axées sur les semences, l'hétérogénéité de l'impact revêt une importance particulière, car les régions moins affectées peuvent fournir des semences utiles et adaptées aux conditions locales. Quelques questions d'orientation : Existe-t-il des raisons de penser que le système agricole a été affecté ?

- La catastrophe a-t-elle affecté le capital naturel ?
 - dégradation du sol (érosion du sol) ;
 - accès à la terre (dans les cas de conflit et de déplacement) ;
 - pénurie d'eau (sécheresse).
- La crise a-t-elle affecté le capital humain lié à l'agriculture ?
 - A-t-on déploré des pertes importantes liées aux connaissances agricoles et à la main-d'œuvre en raison des décès, du déplacement ou de la migration des populations ?
- La crise a-t-elle affecté le capital social lié à l'agriculture ?
 - La guerre, le conflit civil ou les tensions politiques ont-ils mis un terme aux mécanismes d'entraide, d'échange de semences ou de coopération ?
- La crise a-t-elle modifié les dispositions financières, par exemple l'accès au crédit agricole ou l'accroissement de la dette ?
- La crise a-t-elle potentiellement affecté le capital physique ?
 - perte de biens de production, d'animaux de trait, d'outils, de stocks de grain, de récolte et de bétail ;
 - perte de biens domestiques, de maisons, de mobilier ;
 - perte de routes menant aux marchés et endommagement des ponts ;
 - interruption du fonctionnement des marchés.

2. Les systèmes cultureux *ex ante* ont-ils été décrits suffisamment et fidèlement ?

La mise au point de propositions doit être éclairée par une compréhension et une appréciation du système culturel avant la crise ou la catastrophe (si l'on compte maintenir ou non la situation d'avant la crise). Les informations sur les types de cultures et de variétés plantées, leur cycle saisonnier et le but de leur utilisation (pour la consommation domestique, la génération de revenu ou les deux) revêtent une importance capitale. Les cultures n'ont pas toutes la même importance pour les besoins de subsistance des agriculteurs et les profils des cultures qui sont essentielles pour les agriculteurs les plus pauvres peuvent ne pas être les mêmes que pour les agriculteurs nantis. Il convient également de souligner

l'importance de l'utilisation des intrants et de pratiques de gestion spéciales.

3. Les systèmes semenciers *ex ante* ont-ils été décrits suffisamment et fidèlement ?

La compréhension des systèmes semenciers existants utilisés par les agriculteurs dans les zones ciblées permet d'éclairer la mise au point d'activités de reprise. Il y a plus de chances que la reprise soit rapide et durable lorsqu'une intervention est fondée sur les systèmes semenciers les plus importants. Souvent, les semences proposées par les intervenants proviennent directement du système commercial, en dépit du fait que, normalement, les familles agricoles pauvres n'achètent pas de semences commerciales en raison des types de cultures et de variétés qui sont proposées et de leur coût. En principe, les agriculteurs peuvent obtenir leurs semences par le biais d'une gamme de filières, notamment la production familiale, les marchés locaux ou les voisins, parfois auprès des vendeurs de semences plus formels, à mesure que les systèmes s'intensifient. Il est également important de comprendre que la catastrophe affecte différemment chacune de ces filières, certaines étant plus résistantes que d'autres.

4. Le diagnostic de l'impact de la catastrophe sur la sécurité semencière est-il valable ?

La sécurité semencière doit être diagnostiquée indépendamment de la sécurité alimentaire, étant donné que les deux ne sont pas toujours en étroite corrélation. Les ménages peuvent disposer de quantités suffisantes de semences pour le semis, mais de très peu de denrées alimentaires pour se nourrir à tout moment.

En revanche, des ménages peuvent disposer de quantités suffisantes de nourriture, mais ne pas avoir accès aux semences dont ils ont besoin pour avoir un bon rendement. En évaluant les impacts des catastrophes, il y a lieu d'éviter de tirer des conclusions hâtives, en particulier la conception erronée selon laquelle une baisse de récolte ou un déficit de production signifie automatiquement qu'il existe un déficit de semences. De même, en cas d'insécurité alimentaire, il convient d'éviter de conclure de façon hâtive que les agriculteurs ont consommé la totalité de leurs semences. D'une manière générale, l'insécurité alimentaire peut être considérée comme un problème de disponibilité, un problème d'accès

Une proposition d'aide solide repose sur la compréhension des systèmes semenciers et cultureux, tant avant, qu'après les catastrophes. La reprise ne peut être rapide et durable que lorsque les interventions contribuent à promouvoir les systèmes fonctionnels les plus importants.

(souvent lié au coût des semences) ou un problème de qualité des semences ou de manque de cultures et surtout de variétés prisées. Ces problèmes doivent être classifiés, selon qu'ils sont à court terme (aigus) ou à long terme (chroniques).

5. En se fondant sur l'évaluation, est-il approprié et possible d'envisager une intervention relative à l'agriculture pendant la période indiquée ?

Les personnes affectées par la catastrophe sont-elles autrement à l'abri du besoin de semences ? Les agriculteurs sont-ils persuadés que la stabilité (sécurité) est tout ce dont ils ont besoin pour cultiver et récolter ? Ont-ils suffisamment accès aux champs et à d'autres moyens de production (notamment la main-d'œuvre) pour mener à terme la campagne agricole ? Sont-ils disposés à continuer de s'adonner à l'agriculture ?

6. Les objectifs proposés pour l'aide semencière sont-ils clairs et permettent-ils de résoudre le problème de la sécurité semencière ?

Plusieurs points sont essentiels à la réflexion sur les objectifs de l'aide et de la reprise. Les systèmes agricoles ne sont pas statiques ; ils évoluent continuellement aussi bien positivement que négativement. En outre, les demandes formulées par les agriculteurs, pour leurs besoins immédiats et qui peuvent leur permettre de se relever de

la catastrophe, méritent une attention. L'objectif par défaut consiste, en général, à favoriser le retour rapide du système cultural à sa situation d'avant la crise. Si cela constitue la stratégie choisie, les forces et les faiblesses du système existant doivent être connues et prises en compte par toute intervention. (De même, l'on doit opérer des choix quant aux cultures sur lesquelles il y a lieu de mettre l'accent : celles qui

Les propositions relatives au système semencier doivent être examinées non seulement en termes de renforcement, mais également en termes de préjudices qu'elles peuvent causer.

sont les plus affectées ? les cultures de rente ? les cultures permettant d'accélérer la reprise sur le plan alimentaire ?) Lorsqu'un objectif différent est proposé, notamment le renforcement ou l'amélioration du système semencier ou cultural – peut-être par l'introduction de nouvelles cultures et variétés – il convient d'expliquer et de justifier celui-ci dans le contexte d'une réponse d'urgence. Dans tous les cas, les risques possibles doivent être analysés avec soin.

7. Les objectifs et la stratégie proposés permettent-ils de résoudre le problème de la sécurité semencière à court et long termes ?

Un diagnostic clair de la situation de la sécurité semencière et une idée claire de la nécessité pour le système de demeurer tel qu'il est ou d'évoluer doivent conduire à une série d'activités qui s'attaquent au problème posé. Existe-t-il des liens évidents entre les problèmes semenciers identifiés et la série d'activités d'aide proposée ? Par exemple, si l'objectif consiste à permettre aux agriculteurs d'avoir accès à des semences à cultiver dans des conditions de sécheresse chronique, les choix de cultures et de variétés et la filière du système semencier retenu sont-ils appropriés ? Les propositions pour les situations d'urgence sont, par définition, axées sur la réponse et la reprise à court terme. Cependant, il est important qu'elles soient conçues en tenant compte du passé et du futur souhaité.

8. La stratégie proposée est-elle claire et repose-t-elle sur l'expérience passée ?

Ce critère simple est important, dans la mesure où il indique si l'intervenant se fonde sur des expériences pertinentes du passé, qu'elles soient des expériences directes ou indirectes tirées de la masse croissante de connaissances relatives aux pratiques optimales en matière d'aide semencière. La plupart d'entre elles pourraient ne pas être appropriées. Dans certains cas, il peut être nécessaire que les propositions formulées prévoient le renforcement des capacités (afin de tester de nouvelles options).

9. Les populations ayant besoin d'aide semencière ont-elles été bien ciblées ?

Les semences sont des produits relativement chers, car seuls certains types sont adaptés et les semences disponibles ne sont pas toutes de bonne qualité. Il peut être important de cibler les personnes qui ont besoin de semences (par opposition à celles qui ont besoin de nourriture) pour veiller à ce que les fournitures soient suffisantes. Il est également nécessaire d'identifier les groupes cibles afin de déterminer les cultures ou variétés auxquelles il convient d'accorder la priorité. Les besoins et préférences des femmes peuvent être différents de ceux des hommes ; différents groupes ethniques peuvent avoir des besoins différents ; il en est de même pour ceux qui produisent pour la commercialisation par rapport à ceux qui produisent pour la consommation.

10. Les choix de filières d'approvisionnement en semences sont-ils clairement expliqués et justifiés ?

Chaque paysan utilise différemment les filières semencières, à différents moments et à des degrés différents, afin de se procurer des semences de différentes cultures et variétés. Pour certains types de cultures, des agriculteurs utilisent les semences qu'ils ont conservées eux-mêmes ou celles obtenues auprès de leurs voisins ; pour ces mêmes cultures, certains s'en remettent au marché, tandis que d'autres encore préfèrent toujours acheter et semer des semences

commerciales. Les catastrophes ont une incidence sur la demande de semences des agriculteurs à partir des différentes filières, pour plusieurs raisons : le manque de semences dans une filière préférée, l'augmentation des prix, le manque de liquidités pour acheter les semences. Le choix de la filière d'approvisionnement en semences dans le cadre de l'aide repose sur l'analyse des besoins des agriculteurs en temps de crise, plutôt que sur des intérêts que l'on pourrait avoir dans la chaîne d'approvisionnement. La multiplication des semences, si elle est prévue dans les propositions, doit être conçue avec soin, dès le départ, en établissant un lien explicite entre la production, la distribution et la commercialisation.

11. Au cas où l'on devrait assurer la disponibilité des semences dans le cadre d'une forme quelconque d'aide, les activités visant à garantir la qualité des variétés et des semences sont-elles explicites et suffisantes ?

Il n'existe aucune règle absolue quant aux types des cultures ou variétés ou à la qualité de semences qui doivent être distribuées en situation d'urgence. Paradoxalement, cet aspect est parfois dicté non par les besoins des agriculteurs, mais par les exigences des bailleurs de fonds. Ce qui est donné ou offert en période de crise doit être au moins aussi bon et fiable que ce que les agriculteurs utilisent en temps normal. Il doit être manifeste que le produit qui est proposé ne sera nullement nuisible et qu'au contraire, il permettra effectivement aux agriculteurs de se remettre de la crise. Le fait d'associer les communautés agricoles et les groupes cibles à ces choix critiques augmente la probabilité que les semences fournies au titre de l'aide soient effectivement semées et qu'elles produisent.

12. Le suivi, l'évaluation et le compte rendu sont-ils planifiés et budgétisés ?

Pendant la réponse aux situations d'urgence, il se peut que l'on ne consacre pas le temps nécessaire à un suivi rigoureux, une évaluation minutieuse et un compte rendu efficace. Cela a souvent été le cas de l'aide semencière, au fil des années d'aide semencière répétitive, sans qu'il n'y ait aucun changement au niveau des connaissances, des attitudes et des pratiques. Le suivi et l'évaluation doivent aller au-delà d'une analyse de l'efficacité axée sur les intrants – la question de savoir s'ils ont été livrés à temps et le nombre des personnes qui ont été touchées. Ils doivent répondre aux questions essentielles liées à l'efficacité : si les activités se sont traduites par des changements au niveau du système agricole (peut-être en ce qui concerne les cultures et les variétés) et d'une manière générale, au niveau de l'économie locale. Aussi bien les réflexions positives que négatives sont importantes et elles font toutes partie de l'évaluation.

13. Existe-t-il une stratégie de sortie ?

Outre la fourniture des semences, l'aide au système semencier doit avoir des repères. À un moment donné, l'on doit être en mesure de se retirer des activités d'urgence et commencer à programmer un développement réel. Les activités de fourniture de semences qui durent plus de trois à quatre saisons sont le signe de mesures d'aide inappropriées.

14. La proposition engage et habilite-t-elle les femmes et les communautés ?

Le fait de permettre aux communautés de participer à leur propre développement constitue toujours un défi. Le fait de les impliquer dans les efforts visant à assurer leur propre récupération après les catastrophes l'est encore plus. Néanmoins, il est important d'associer les communautés à la définition du problème, à l'identification des solutions, ainsi qu'à la planification, à l'exécution, au suivi et à l'évaluation des interventions. Souvent, les femmes jouent des rôles importants dans la gestion des variétés et dans la sélection de semences au champ, et dans de nombreuses régions (en particulier en Afrique), ce sont elles qui le plus souvent vendent les semences et les céréales sur les marchés locaux. Une intervention qui habilite les femmes aurait pour effet d'accélérer le processus de reprise et renforcerait leur rôle traditionnel dans les systèmes semenciers.

15. L'expertise et les capacités nécessaires à la réalisation des objectifs sont-elles disponibles (à la fois au sein de l'institution et via les collaborateurs) ?

L'aide semencière n'est pas un exercice de logistique et est très différente de l'aide alimentaire. Une telle aide, qualifiée de manière plus judicieuse « d'aide au système semencier », intervient au cœur d'un système agricole, utilise la terre et la main-d'œuvre des agriculteurs, pendant une période de risque et peut-être d'instabilité, et peut avoir des répercussions sur les saisons à venir. La planification de l'aide semencière requiert une bonne expertise technique et une approche stratégique du système agricole. Même en situation d'urgence, elle requiert également une perspective à plus long terme. L'expertise agricole doit orienter, pour l'essentiel, les activités d'aide semencière (c'est-à-dire qu'il y a lieu de cesser tout soutien à ceux qui achètent et distribuent les semences – et ensuite aborder la prochaine activité d'aide).

16. Le moment est-il opportun pour la réalisation des objectifs ?

Le principal défi consiste à veiller à ce que les agriculteurs reçoivent les semences à temps, non seulement pour le semis, mais également pour mettre au point des stratégies permettant d'assurer une répartition judicieuse des cultures et variétés en fonction des sols auxquels elles sont adaptées. Cela signifie que les semences doivent parvenir aux agriculteurs plusieurs semaines avant le semis. L'organisme

chargé de l'exécution a-t-il le temps de mettre en place toute la logistique et continuer de livrer les semences dans les zones reculées avant le semis ? Afin de déterminer si le moment est opportun, il convient d'étudier des questions telles que l'examen des propositions et les réponses à la rétrospective, la coordination entre les personnes chargées de l'exécution des activités, l'acquisition des intrants nécessaires, la coordination du personnel sur le terrain et les interactions avec les communautés et les autorités locales.

17. Les effets négatifs possibles ont-ils été prévus (les mesures nécessaires ont-elles été programmées) ?

Enfin, les interventions axées sur les semences constituent une activité sérieuse. Lorsqu'elles sont mal exécutées et répétées, elles peuvent créer des situations de dépendance, accroître le risque de mauvaise récolte, avoir une incidence négative sur les profils de la biodiversité agricole et déstabiliser les marchés de semences. Par conséquent, les propositions doivent être examinées non seulement en termes de renforcement, mais également en termes de préjudices qu'elles peuvent causer.

POUR PLUS D'INFORMATIONS:

Centre international d'agriculture tropicale (CIAT)	www.ciat.cgiar.org	Louise Sperling	l.sperling@cgiar.org
Service de secours catholique (CRS)	www.catholicrelief.org	Tom Remington	tremington@crsearo.org
Agence américaine pour le développement international/ Bureau pour les Secours d'urgence en cas de catastrophes (USAID/ OFDA)	www.usaid.gov/hum_response/ofda/		
CARE Norvège	www.care.no	Jon M Haugen	jon.haugen@care.no